

Règlement Interne de la Plateforme PLATIV (Plateforme Technologique pour l'Imagerie du Vivant)

Laboratoire TIMC

Toute personne autorisée à utiliser la Plateforme PLATIV s'engage à respecter le règlement interne

Toute personne ne respectant pas le règlement interne de la plateforme PLATIV se verra refuser l'accès

Accessibilité des équipements

L'utilisation des appareils de la plateforme PLATIV, en toute autonomie, nécessite d'être formé à leur utilisation. La formation est effectuée par un des personnels de la plateforme. Au cours de la formation, des documents seront remis à l'utilisateur. Ils devront être lus, signés et remis aux responsables de la plateforme. La création d'un compte d'accès utilisateur, et l'accès à la plateforme se feront après la formation et la remise des documents signés.

Pour utiliser les appareils de la plateforme PLATIV, il est nécessaire de réserver un créneau sur le site de la plateforme (<https://resa-ictiss.imag.fr/login.php>).

L'accès à la plateforme PLATIV n'est pas autorisé en dehors des heures d'ouverture du laboratoire du lundi au vendredi 8H -19H pour des raisons de sécurité.

Toute utilisation doit être inscrite (date, durée, nom de l'utilisateur, expérience) sur le site de réservation de la plateforme PLATIV.

Un compte d'accès est personnel. Il est strictement interdit de donner son compte d'accès à une tierce personne. La personne qui a donné son compte utilisateur sera facturée à la place de la tierce personne, et elle sera tenue pour responsable des dommages constatés sur les appareils et devra financer les réparations.

Les utilisateurs garantissent que le prélèvement, la conservation et la manipulation des échantillons biologiques (échantillons humains, OGM, microbiologiques...) ainsi que d'animaux à des fins expérimentales respectent les réglementations nationales et européennes.

Hygiène et sécurité

Chaque utilisateur de la plateforme PLATIV est tenu de respecter les règles d'hygiène et de sécurité généralement appliquées dans les laboratoires de recherche (cf. <https://www.dgdr.cnrs.fr/sst/CNPS/default.htm>).

L'utilisateur s'engage à laisser les équipements et les locaux propres à la fin de chaque utilisation. L'utilisateur devra récupérer la totalité de ses affaires à la fin de chaque réservation. Les salles ne sont pas des lieux de stockage (échantillons, matériels...). En cas de non-respect de ces règles, de manière répétée, il se verra refuser l'accès à la plateforme.

Facturation et paiement des prestations :

Les tarifs appliqués sont affichés sur le site de la plateforme. Ils ont été validés par l'unité TIMC.

Avant de commencer les expériences, les utilisateurs s'entretiennent avec les responsables de la plateforme. Un devis est réalisé en tenant compte des demandes des utilisateurs. Une fois le devis accepté et signé par le responsable du projet, les expériences peuvent débuter. Une facture sera adressée à l'équipe/entreprise utilisatrice en fonction des modalités décrites dans le devis, sur lequel figura le contact financier. En cas de non paiement des prestations réalisées par la plateforme, l'utilisateur et ainsi que tous les membres de son équipe se verront interdire l'accès de la plateforme, jusqu'à règlement des sommes dues.

En ce qui concerne les collaborations, les modalités seront déterminées avec les responsables de la plateforme.

Publication des résultats obtenus sur la plateforme PLATIV :

Les utilisateurs s'engagent à remercier la plateforme dans toutes les publications qui ont nécessité l'utilisation des appareils de la plateforme. Dans la rubrique "acknowledgements", écrire : "We thank the PLATIV Facility of the TIMC University Grenoble Alpes for access to instruments and technical advices

Une copie de l'article devra être envoyé aux responsables de la plateforme.

Quand il s'agit d'une collaboration scientifique, le personnel de la plateforme qui a participé aux travaux de recherche **doit être co-auteur du manuscrit.**

Conservation des données

L'utilisateur est seul responsable de la sécurité de ses propres données. L'utilisateur s'engage à apporter une clé USB ou un disque dur externe afin de récupérer ses données à la fin de la séance d'acquisition. Les données enregistrées sur les ordinateurs des appareils seront conservées pendant 6 mois. Passé ce délai, elles seront supprimées.

L'utilisateur et son responsable scientifique s'engagent à respecter le règlement intérieur de la plateforme PLATIV :

	Nom et prénom	Statut	Date	Signature
Utilisateur				
Responsable scientifique				